



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE

ET DES FINANCES

**FORMULATION DU DOCUMENT CADRE DE REFERENCE DE LA POLITIQUE
ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL
POUR LA PERIODE 2011-2015**

**Atelier de présentation et d'enrichissement du pré-rapport du groupe
1 : Agriculture et sécurité alimentaire, Elevage, Pêche et aquaculture,
Hydraulique rurale (eau pour la production), Transformation
agroalimentaire**

Dakar : du 21 au 22 juin 2010

Rapport du sous groupe « PÊCHE & AQUACULTURE »

Président : : Khalil Rakhmane NDIAYE (CEP/MEM)

Rapporteur : Pape Amadou SOW (CEP/MEM)

Autres Membres : VOIR LISTE EN ANNEXE

Mandats du sous groupe :

- Faire des observations générales sur le document,
 - Identifier les types d'informations à renseigner ;
 - Inventorier les informations à compléter, les renseigner si possible suivant le plan du document ou préciser au cas contraire les responsables en charge de l'information et le moment où ils seront disponibles.
-
- **Observations d'ordre général sur le document** :

De façon générale, les observations suivantes ont été apportées au document :

Au 3^{ème} paragraphe de la Page 7 (**Contexte**) : « Pour rappel, la mise en œuvre des..... DSRP a permis d'enregistrer d'importants résultats, notamment dans les secteurs sociaux et institutionnels..... » : **Ajouter les autres secteurs, principalement ceux qui constituent l'axe création de richesse du DSRP.**

Dans le document, il faut faire la distinction entre l'agriculture et les autres sous secteurs. En effet, le document donne l'impression qu'on ne parle que de l'agriculture. Pour corriger cela, le sous groupe propose de préciser l'ensemble des sous secteur « **agriculture, élevage et pêche** » à la place de « agriculture ». Ou bien utiliser le mot **Agriculture au sens large** pour marquer la différence avec le sous secteur agriculture au sens strict.

Page 8 (**Objectifs et fondement du NEDPS**), 2^{ème} paragraphe : « Rappelons à cet effet que....., un dispositif de suivi autour du DSRP-2 a été déjà mis sur pieds avec l'organisation du groupe consultatif de paris en octobre 2007. » **Qu'en est-il du dispositif de suivi national du DSRP ? (inclure ce dispositif dans le document).**

Page 12 (**partie II (Quelques éléments de rappels)**), 2^{ème} paragraphe : le groupe demande de supprimer ce deuxième paragraphe : « Cette prise de conscience au niveau international s'est matérialisé et,..... **par les espoirs placés dans l'alternance politique intervenue en mars 2000,...** génératrice d'emplois et de revenus. »

- **Observations générales sur la partie pêche du document**

Considérant qu'après l'élaboration du DSRP II en 2006, d'importantes mutations ont été notées dans le secteur de la pêche et de l'Aquaculture, avec l'avènement de la SCA et de la Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture (LPS-PA) en 2007, le groupe recommande que le bilan pêche et aquaculture soit revu à la lumière de ce nouveau cadre sectoriel (LPS-PA),

qui du reste prend en compte toutes les mesures prioritaires du sous secteur inscrites dans le DSRP II.

Cela est motivé par un souci de faire un bilan complet des réalisations dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture de 2006 à 2010 ; ce qui ne pourrait pas être possible si on ne se limite qu'à faire le bilan sur la période à la lumière de la matrice des mesures du DSRP II.

Aussi, pour mieux faire ressortir les réalisations dans l'aquaculture, le groupe prévoit de faire le bilan par domaine : pêche (maritime et continentale) et aquaculture. Il s'agit, en effet de réécrire le bilan par domaine des résultats 2006-2010 en se basant sur les axes stratégiques de la LPS-PA tout en faisant ressortir le bilan des actions inscrites dans le DSRP II.

Pour cela, le groupe se donne un délai de quatre jours ouvrables pour permettre la réécriture de la partie document sous ce rapport en suivant le canevas ci-après :

Bilan Pêche :

- la maîtrise et la gestion des capacités de pêche maritime en adéquation avec les potentiels de captures permises ;
- le contrôle de l'accès aux ressources halieutiques ;
- l'instauration de plans d'aménagement des pêcheries ;
- la promotion d'une politique de conservation de l'habitat marin et de la ressource dans le cadre d'une gestion intégrée des zones côtières ;
- le renforcement et l'adaptation de la recherche halieutique l'optimisation des moyens de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches ;
- la Promotion de la pêche continentale ;
- la réduction des pertes post captures ;
- la mise aux normes sanitaires des filières particulièrement au niveau de l'amont ;
- la restructuration de l'industrie halieutique en vue d'optimiser les capacités de production, de valoriser au maximum in situ de la ressource, de moderniser l'outil de production et de renforcer sa compétitivité sur les marchés extérieurs ;
- l'adaptation et le renforcement du cadre institutionnel et juridique des pêches.

Bilan de l'Aquaculture :

Le cadre de mise en œuvre de l'aquaculture est le Programme National de Développement de l'Aquaculture (PNDA), à ce titre, le bilan dans ce domaine se fera à la lumière des mesures prioritaires inscrites dans le PNDA.

- Vulgarisation de la pisciculture ;
- Mise en place des infrastructures de base ;

- Développement de la pisciculture ;
- Développement de l'Ostréiculture ;
- Valorisation des plans d'eau artificiels ;
- Développement de la réglementation en matière d'hygiène, de qualité et de traçabilité ;
- Développement de la coopération internationale en matière d'aquaculture.

Informations à donner :

Pêche et Aquaculture : éléments d'exécution financière (état de mobilisation des ressources et exécution financière). (Khoulé (DCEF) et Biaye (DP) : au plus tard le jeudi 24 juin 2010).

Aquaculture : réécrire la partie bilan (Badiane : ANA), et compléter des indicateurs qui ne sont pas pris en compte par le DSRP II (....). **Responsable Aziz Badiane**

Pêche : réécrire la partie bilan (Khalil (CEP)) en se basant sur les axes stratégiques de la LPS (NB : **l'essentiel des éléments d'exécution techniques sont déjà dans le document, il ne reste que la partie exécution financières pour faire une analyse complète.**). **Responsable Khalil**

Le Rapporteur



PAPA AMADOU SOW

CEP/MEM

LISTE DES PARTICIPANTS

Prénoms	Nom	Structure	Téléphone	E-mail
Saliou	SAMB	ANA	33 869 84 50	saliou.samb@ana.sn
Abdoul Aziz	BADIANE	ANA	34 869 84 50	abdoulaziz.badiane@ana.sn
Modou	KHOULE	DCEF/MEF	77 558 93 27	damekhoule@yahoo.fr
Cekh	NDIAYE	DB/MEF	77 416 76 42	cheikh.sam@hotmail.com
Papa Amadou	SOW	CEP/MEMPTM	77 458 82 11	pamadou72@yahoo.fr
Khalil Rahmane	NDIAYE	CEP/MEM	77 655 58 97	khalimamy@yahoo.fr
Alioune Badara	SY	SCO/MEF	76 680 52 14	ablasy@yahoo.fr
Malamine	BIAYE	DPN/DGP/MEF	77 640 13 62	malbiaye@yahoo.fr
Aliou	DIOUF	DITP/MEM	77 621 31 94	lundiouf09@hotmail.fr